



Wallonie

Commune de MONS

## URBANISME

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le demandeur est **Monsieur LAFFUT Olivier** demeurant à Chaussée de Ixelles 235 bte 3 à 1050 Ixelles.

Le terrain concerné est situé à Avenue Wilson 531 à 7012 Jemappes et cadastré Jemappes section A n° 495 Y 3

Le projet consiste en la régularisation d'un rez-de-chaussée et présente les caractéristiques suivantes :

**Articles de l'enquête : Article D.IV.40 - Dérogation à un plan ou aux normes d'un guide régional**

**Dérogations : à une ou des norme(s) du Guide Régional d'Urbanisme**

**Détail concernant les dérogations :**

- **Dérogation aux articles 414/415 relatifs à l'accessibilité par les personnes à mobilité réduite**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier est consultable, pendant la période de publicité, au service de l'Urbanisme de la Ville de Mons, sis rue Neuve, 17, **uniquement sur rendez-vous**, les jours ouvrables, et dans le respect des normes de distanciation sociales. Le rendez-vous peut être pris en téléphonant au 065/40.55.70 ou à l'adresse suivante [virginie.denardi@ville.mons.be](mailto:virginie.denardi@ville.mons.be)

Conformément à l'article D.VIII.7 du CoDT, une consultation du dossier jusqu'à 20 heures est possible, également sur rendez-vous, pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Robin téléphone : 065/40.55.61 mail : [urbanisme@ville.mons.be](mailto:urbanisme@ville.mons.be) les **15/06/2021 et 22/06/2021** jusqu'à 20 heures

**L'enquête publique est ouverte le 14/06/2021 et clôturée le 28/06/2021**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Hôtel de Ville, Grand'Place 22 à 7000 Mons
- par télécopie au numéro : 065/40.55.09
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@ville.mons.be](mailto:urbanisme@ville.mons.be)
- remises en mains propre à Mr Picry ou Mr Bulazar dont le bureau se trouve rue Neuve 17 à 7000 Mons en prenant rendez-vous au 065/40.55.70

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **AU 2160/RM**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mr Picry ou Mr Bulazar ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Rue Neuve 17 à 7000 Mons, le 28/06/2021 à 10h00

La personne chargée de donner des explications sur le projet est **Mademoiselle SPLINGARD** dont le bureau se trouve rue Neuve 17 à 7000 Mons

Pour la Directrice Générale,  
Cécile Brulard

Christian Leriche (s)  
Directeur Adjoint



Pour le Bourgmestre,  
Nicolas Martin

Maxime Pourtois (s)  
L'Echevin délégué